

■ **Question à...**

William Megginson, professeur à l'université d'Oklahoma, titulaire de la chaire Fulbright-Tocqueville à l'université Paris-Dauphine.

D'ici sept ans, les fonds souverains pourrait gérer 12 000 milliards de dollars.

Vous venez de rédiger une étude sur les fonds souverains. Quelles sont les principales caractéristiques de ces fonds ?

La recherche sur les fonds souverains est très récente : la première mention dans une étude date de 2005. Pourtant, même si beaucoup de ces fonds ont moins de dix ans, certains existent depuis une trentaine d'années, le plus ancien, celui du Koweït, ayant même été créé en 1953. On estime qu'ils gèrent actuellement entre 2 200 et 2 900 milliards de dollars, soit 2 % du total

des actifs gérés dans le monde. Ce montant est encore inférieur aux 20 000 milliards de dollars gérés par les fonds de pension, mais il croît très rapidement : d'ici sept ans, il pourrait atteindre 12 000 milliards de dollars. Sur la quarantaine de fonds souverains qui existent dans le monde, les plus importants, au nombre d'une vingtaine, gèrent entre quelques dizaines et plusieurs centaines de milliards de dollars, le plus gros fonds étant celui d'Abou Dhabi, avec 700 milliards de dollars d'encours. Les ressources excédentaires générées par les Etats ont deux origines principales. En premier lieu, les pays disposant de matières premières, et en particulier de pétrole, ont créé des fonds de stabilisation pour faire face aux fluctuations des cours. L'envolée récente des prix des matières premières explique une bonne part de la croissance des fonds souverains. En second lieu, les pays exportateurs d'Asie du Sud-Est ont accumulé des fonds excédentaires qui sont ainsi réinvestis.

Les réserves accumulées par ces fonds ont été placées en actifs peu rémunérés, notamment en bons du Trésor, ce qui les pousse à rechercher de meilleurs rendements. On ne constate pas cependant, pour

l'instant, de transfert d'une classe d'actifs à l'autre : c'est le surplus de cash qui est investi dans les actions. Dans les années qui viennent, les fonds souverains devraient investir également dans les marchés émergents, l'immobilier... Comme ce sont des investisseurs de long terme, ils vont participer au développement des marchés actions dans les pays émergents.

Les réflexions menées au niveau international pour mieux encadrer leurs investissements sont-elles justifiées ?

Actuellement, ces fonds sont des investisseurs passifs. Mais ils ne se contenteront pas éternellement de participations minoritaires. Or, ces investisseurs posent deux types de problèmes. D'abord, dans leur grande majorité, ils ne sont pas du tout transparents. Ensuite, la plupart ne sont pas issus de pays démocratiques. Cela étant, limiter les investissements de ces fonds paraît difficile, car on ne peut pas faire de discrimination entre actionnaires. Il est probable que les fonds souverains seront d'eux-mêmes amenés à évoluer. ■

Propos recueillis par Valérie Nau

Carrière - L'AFTE veut former des jeunes à la trésorerie

A lors qu'il n'existait jusque-là qu'une seule formation initiale en trésorerie d'entreprise en France, l'AFTE (Association française des trésoriers d'entreprise) a créé, en partenariat avec l'université Paris 1-Panthéon, un master 2 Trésorerie d'entreprise. «Le nombre de jeunes diplômés en trésorerie d'entreprise est actuellement inférieur à la demande, indique Guillemette Colrat, présidente du centre de formation, administrateur de l'AFTE et directeur de la trésorerie d'Elior. Les entreprises ont tendance à privilégier le recrutement de candidats expérimentés faute de formation initiale dans ce métier ; lacune confirmée par l'étude approfondie menée auprès de nos adhérents et l'exploitation du forum emplois de l'AFTE.» Dans ce cadre, l'association a lancé un appel d'offres auprès des grandes écoles et des universités françaises pour créer un master en alternance, qui combine apprentissage théorique et pratique du métier en entreprise. «Les



Guillemette Colrat, Elior

«Les entreprises ont tendance à privilégier le recrutement de candidats expérimentés faute de formation initiale dans ce métier.»

universités ont montré plus d'appétence que les grandes écoles sur ce projet. Le choix s'est porté vers l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne et l'IAE de Paris, en raison notamment du dialogue qui s'est rapidement instauré, du dynamisme et du pragmatisme de nos interlocuteurs», estime Guillemette Colrat.

Après avoir été recrutés par Paris I, une trentaine d'élèves seront formés deux jours par semaine à l'université par des profes-

seurs et des formateurs de l'AFTE qui délivreront un enseignement balayant toutes les facettes du métier de trésorier, du cash management à la fiscalité de la trésorerie, en passant par le fonctionnement des moyens de paiement. Les étudiants travailleront le reste de la semaine au sein d'une entreprise pour découvrir l'application concrète de ces cours. «D'ores et déjà, nous rece-

avons un écho très favorable de la part des adhérents de l'AFTE. Ils saluent notamment la formule innovante de l'alternance qui répond tant aux contraintes de l'entreprise qu'à la formation au métier de trésorier», indique Guillemette Colrat. Compte tenu du déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi des trésoriers, les étudiants devraient rapidement trouver une entreprise susceptible de les embaucher à la fin de leur cursus. ■ Anna Casal Flottes